



Schlofa güat, Kìnder !

Patrick Fluckiger

Àlles im Butter ! D'Arbeitslosigkeit stigt immer un immer noch, Air France fliaht ewerzwerks, d'Flichtlinga belägra Calais, un ewerschwemma d'Balkana, d'Schucker, d'Ädvokata un d'Gfangniswachter manifeschtiara, d'Ziginer sperra d'Strossa un d'Isabàhnlinia, äwer dr Hollande isch optimistisch. "As geht besser" isch si Schlàgwort. Dr Präsident will Fränkrich « beriawiga ». Schlofa güat, Kìnder ! D'r Pépère ('s isch si Ewernamma im Elysée) pàsst uf Eich.

Ar wàcht, àwer seht nit viel, un wiatet noch weniger ! Dr Uffrùach vu Moirans isch dr Viertà in zwei Monet ! Ands Àuigscht han 80 Ziginer zwei Tag làng d'Autostross A1 in Roye (Somme) mit firanda Pneus un Paletta gsperrt. Sa han scho dert a Üssfiahung vum Kefig erfordert fer a Beardigung. 'S hât einer vier Litt verschossa in ihrem Läger, do drbia Schändärm... D'Uffriaher han in Roye fer a hâlwa Million Euro Schâda bagànga, äwer d'r Stàat hât kè Klàg iglegt. Niamets isch verhäfta wora, un dr Gfàngana hât üssa derfa.

Viar Tag später han àndra "Gens du voyage" in Montceau-les-Mines

d'gross Stross Europe-Atlantique gsperrt, immer im Fiir un immer fer a Mitglied vu dr « Communauté » üssem Gfangniss z'hola fer a Licht. Un d'Justiz hât na widder Racht ga : dr Gfàngana hât ohna Hândschalla sina Eltra, Briader un Vetter kanna verschmutza. In dr glichia Wucha han noch d'Ziginer in Gaillac (Tarn) a Stross im Fiir gsperrt gega d'Autopsierung vum a Kumpel. Un sa han oi gwunna. Kâ Wunder dâss sa immer d'gliche Methoda àwanda !

In Moirans han sa dâsmol nix erreicht. Un dr Hollande hât « Entschlossaheit » versprocha. Mr wann sah bis wu dia Entschlossaheit wird geh. Bis jetz isch kâ Dursüachung gmàcht wora fer d'Handschig un àndra Kâppadetz wu d'Àgriffer benutz han z'bschlâgemma. 'S isch vorschins nit dringend : d'Uffriaher han nur 36 Waga àgâzunda !

POUR MIEUX COMPRENDRE

Schucker : flic ;
Uffrùach : émeute ;
Klâgilega : déposer plainte ;
Hândschalla : menottes ;
Entschlossaheit : fermeté ;
Dursüachung : perquisition ;
Kâppadetz : cagoules ;
Bschlâgemma : saisir.

HAUT-RHIN

Il se faisait passer pour un commercial pour cambrioler

Un Rixheimois de 40 ans a été mis en examen et écroué la semaine dernière. On lui reproche d'avoir cambriolé au moins une vingtaine de maisons, principalement dans le Sundgau et le Territoire de Belfort.

Alain Cheval

Le profil de l'homme détonne avec les faits reprochés. Ingénieur de formation, auto-entrepreneur, mais sans véritables revenus depuis quelques mois, il avait mis au point un vrai stratagème pour cambrioler uniquement des pavillons. Il avait ainsi loué une voiture et écumait le sud de la région, le Sundgau, la région frontalière et le Territoire de Belfort. Il cibait des maisons, puis sonnait aux portes. Si personne ne répondait il forçait le barillet de la porte et volait matériel hi-fi, numérique et objets de valeur dans la maison. Si les propriétaires étaient présents, il se faisait simplement passer pour un représentant commercial avant de prendre tranquillement la tangente sans éveiller les soupçons.

« Cueilli » chez lui au petit matin

Il aurait pu continuer longtemps son manège sans la perspicacité des enquêteurs de la Brigade de recherche (BR) de la gendarmerie d'Altkirch. Lors d'un cambriolage raté où l'homme a été mis en fuite par la propriétaire présente, les gendarmes, avec la descrip-

tion précise de l'auteur présumé, sont remontés jusqu'à une procédure concernant un autre cambriolage pour lequel l'homme avait été interpellé en juillet dernier. Il devait d'ailleurs comparaître lors d'une prochaine audience collégiale au tribunal de grande instance de Mulhouse au mois de décembre. Une surveillance a donc été mise en place mais, faute de pouvoir l'arrêter en flagrant délit, les gendarmes ont décidé, le 12 octobre dernier, de le « cueillir » à son domicile de Rixheim, au petit matin.

La perquisition n'a pas donné grand-chose, la plupart des biens dérobés ayant déjà été écoulés semble-t-il. Lors de sa garde à vue, il a reconnu une dizaine de vols aggravés et en récidive (une condamnation pour des faits similaires, le 19 mars 2009), mais également des tentatives. Il a notamment opéré à Walheim, Niffer, Labaroche, Réchény et Lebetain (Territoire de Belfort).

La BR d'Altkirch poursuit son enquête. Quant à l'homme, il a été déferé au parquet de Mulhouse et mis en examen par un juge d'instruction. Il a été placé en détention provisoire.

BAS-RHIN Proxénétisme : le couple placé sous contrôle judiciaire

Le couple de trentenaires soupçonné d'avoir forcé un homme à se prostituer (L'Alsace d'hier), entre 2011 et 2012, alors qu'il vivait à Sand (au nord de Benfeld) puis à La Vancelle (entre le val de Villé et celui de Lièpvre), a été placé sous contrôle judiciaire. Il s'expliquera devant le tribunal correctionnel de Colmar le 4 décembre prochain.

PRÉCISION Bassin potassique : médecins mis en examen

Dans L'Alsace du 15 août dernier, nous nous sommes fait l'écho de la mise en examen de deux médecins généralistes de l'agglomération mulhousienne - deux quadragénaires qui exerçaient dans un même cabinet à l'époque des faits présumés visés, du côté du Bassin potassique - pour escroquerie aggravée au préjudice de l'Assurance maladie. « Afin de faire taire les rumeurs », le cabinet médical des docteurs Michel-François Gouny et Marie-Claire Gouny, « seul cabinet d'association de médecine générale, actuellement, à Wittenheim », souhaite préciser qu'il n'est absolument pas concerné par le contenu de cet article.

CIVILISATIONS

Des indiens Kogis en Alsace

Des représentants d'une communauté indienne précolombienne remontant à 4000 ans seront présents en Alsace à la fin du mois. Ils souhaitent alerter sur la destruction de l'environnement qui met en péril leur civilisation.

Geneviève Daune-Anglard

« Les indiens Kogis vivent dans la Sierra Nevada de Santa Marta au nord de la Colombie, du bord de mer à 5000 m d'altitude. Or ils voient leurs rivières s'assécher et la glace des montagnes fondre. C'est pour cela qu'ils font l'effort de venir pour demander qu'on préserve leurs ressources. » Philippe Studer est président de l'association Ligne verte, Terre de paix. La vocation de cette association est de préserver les traditions des peuples racines (encore appelés peuples premiers) à travers le monde. Son association veut soutenir aussi le projet « Zigoneshi, l'autre voyage » initié et porté par une autre association, Tchendukua ici et ailleurs, fondée il y a 18 ans par le géographe Éric Julien.

Rachat de terres

Il s'agit de racheter 600 hectares de terres ancestrales pour les reforester et les restituer aux indiens Kogis. « Ces terres leur sont nécessaires pour assurer leurs subsistances, reprend Philippe Studer, mais aussi parce qu'elles renferment des lieux de rituels qui sont nécessaires à leurs traditions. »

Mais le projet implique aussi une tournée dans dix villes de France de trois représentants Kogis, à la veille de la COP21. Ceci selon Tchendukua « pour ouvrir le dialogue et poser les bases d'un troisième monde à venir qui, en



Depuis le 12 octobre, les Kogis ont entamé une tournée en France pour dialoguer et donner à penser autrement les relations à la nature. DR

repasant du vivant et ses principes, inventera de nouvelles représentations et activités adaptées, afin de retrouver l'équilibre de l'homme dans la nature ».

Le président de Ligne verte, Terre de paix explique la façon de voir de ce peuple précolombien qui existe depuis plus de 4000 ans et qui compte encore 12 000 personnes aujourd'hui. « Ils ont réussi à se préserver de notre civilisation en refusant d'intégrer les biens matériels. Ainsi, ils ont fait l'expérience de la culture du café. Voyant que celle-ci attisait les convoitises, ils ont arrêté tout de suite, en raison du déséquilibre qu'elle engendrait. » L'équilibre avec leur environnement est la clé pour comprendre la façon dont vivent

les Kogis. « Il n'y a pas eux et l'environnement, insiste Philippe Studer. Ils sont l'environnement, ils en font partie. Et ils ne comprennent pas comment nous avons pu nous éloigner ainsi de la nature. »

Les Kogis repèrent un Mamu, ou sage de la communauté, parmi des enfants de deux ans. « Pendant quinze ans, ce Mamu va vivre dans l'obscurité pour voir les choses invisibles et acquérir une connais-

sance du monde au-delà de l'évidence. » On va également lui enseigner la médecine traditionnelle à base de plantes. « En 2004, des scientifiques ont rencontré un Mamu. Ils lui ont montré une carte du ciel avec les constellations. Le Mamu a montré une étoile et a dit : cette étoile est importante, mais celle qui est derrière est encore plus importante. »

Un peuple bienveillant

Les Kogis ont aussi un rapport au temps très différent du nôtre. « Pour eux le temps est circulaire et revient. Il est inutile de courir après ! ».

Enfin, ces indiens ont une grande bienveillance et tolérance pour autrui. Et Philippe Studer cite une anecdote : « Les missionnaires avaient construit une école sur leur territoire. Au bout de cinq ans, les Kogis n'y avaient pas touché. Quand Éric Julien leur a demandé pourquoi, ils ont expliqué que si les missionnaires étaient venus chez eux pour construire cette école, c'est que cela avait une grande importance pour eux. Et donc qu'il fallait la respecter. »

Projection et conférence-débat

Un homme a partagé la vie des Kogis pendant plus de trente ans. Gentil Cruz, métis et vétérinaire, a été enlevé en novembre 2004 et assassiné en février 2005. Cet homme a tourné plus de 120 heures de films sur la communauté Kogi qu'il côtoyait. Lorsqu'Éric Julien, qui était aussi alpiniste, a souffert d'un œdème des jambes en Colombie, il a été récupéré par les Kogis qui l'ont soigné. C'est ainsi qu'il a fait leur connaissance et qu'il a créé l'association Tchendukua. Gentil Cruz a joué un rôle clé pour l'association dans le processus de rachat et de restitution des terres aux Kogis.

Un membre de Tchendukua, Philippe Brulois, également vidéaste, a monté un film documentaire

qui raconte cette étonnante histoire de Gentil Cruz, « cet homme "entre", cet homme passerelle, entre notre modernité et le monde fascinant des Indiens Kogis ».

Le film *Gentil Cruz, passeur de mémoires* sera projeté ce dimanche 25 octobre à 16 h au cinéma Bel-Air de Mulhouse. Et le mercredi 28 octobre, la délégation des trois Kogis ainsi que des représentants de Tchendukua et de Ligne verte, Terre de paix animeront une conférence-débat à la Cité de la musique et de la danse de Strasbourg, à partir de 20 h 30. La participation à la conférence se fait uniquement sur réservation sur le site internet : www.zigoneshi.fr/inscriptions-aux-conferences.

STRASBOURG

À 105 km/h au lieu de 50 et sous l'emprise de cannabis

Un jeune homme de 30 ans a été interpellé jeudi vers 16 h 30, rue de Lubeck à Strasbourg, alors qu'il roulait à 105 km/h dans une zone limitée à 50. Le conducteur, qui détenait un permis probatoire, était en outre sous l'emprise de cannabis. Il a été placé en garde à vue.

Blessé dans l'incendie de son appartement

Un feu s'est déclaré jeudi soir vers 20 h 50, au 3^e étage d'un immeuble de la rue du Faubourg-de-Pierre à Strasbourg. L'origine du feu est accidentelle, l'occupant des lieux, âgé de 29 ans, s'étant endormi en laissant une bougie allumée. Les pompiers ont réussi à éteindre l'incendie rapidement. L'homme dans l'appartement a été brûlé au premier degré au niveau du visage, des bras et du dos. Deux résidents du 4^e étage ont été légèrement incommodés par les fumées. Les secours ont également récupéré sur le toit des habitants qui s'y étaient réfugiés pour échapper à l'incendie.

PUBLICITÉ

Les pépites de la com'alsacienne

L'Union des conseils en communication d'Alsace (UCCA) a remis jeudi soir ses Pépites d'or, grand prix de la communication en Alsace.

Une soirée rythmée en musique et gentiment déjantée a servi de cadre, jeudi à la Cité de la musique et de la danse de Strasbourg, à la cérémonie du grand prix UCCA de la communication en Alsace, avec le soutien des DNA, de L'Alsace et du Crédit Mutuel. Un moment exceptionnel puisqu'il n'est pas annuel comme d'autres trophées économiques, mais bien-
nal.

Quelque 500 personnes avaient pris place dans l'auditorium pour découvrir les lauréats. Avant cela, la présidente de l'UCCA, Viviane Béoletto, a décrit en quelques mots l'opération et ses objectifs : « La mission de l'UCCA est de valoriser les agences de communication et de faire découvrir le couple annonceur-agence. Dans ces temps économiquement compliqués, l'UCCA veut être un repère de confiance pour le marché. Nous proposons d'ailleurs un guide des bonnes pratiques. Notre but est d'intensifier un dialogue. »

Dévoilé au fil de la soirée, le palmarès donne la part du lion à l'agence strasbourgeoise Novembre Communication, qui rafle pas moins de trois prix.

Le palmarès

Le prix de la **communication corporate** récompense la campagne de Novembre Communication en faveur du distributeur Lidl. Le prix de la **communication commerciale** va à Grafiti pour son travail au profit du Fongecif. La même agence strasbourgeoise remporte le prix des **collectivités** pour une campagne du conseil départemental du Bas-Rhin sur le vélo. Le prix de l'**événementiel** salue l'action de Citeasen pour le marché de Noël de Mulhouse. Le prix de la **relation presse** revient à l'agence strasbourgeoise Terre d'Info qui a accompagné le festival Summerlied, y compris à l'endroit de la presse germanophone. Le prix du **digital** est remis à deux réalisations, celle



Un parterre bien garni, jeudi soir à la Cité de la musique et de la danse à Strasbourg. DR

d'Advisa en faveur de la société Objetràma et celle de Via Storia pour ses films de promotion de la sécurité au travail. Le prix du **public**, attribué par un vote de l'assistance via smartphone, salue le travail de Novembre Communication, qui a également

remporté, en fin de soirée, le **grand prix** UCCA. Ce qui fait neuf pépites d'or mettant en relief le savoir-faire des communicants alsaciens, essentiellement à Strasbourg.

A.L.